



Rencontre avec la ministre

22 juin 2026

Déclaration de la CFDT

Mme la ministre,

Mardi dernier nous recevions un coup de fil nous informant de la réunion d'aujourd'hui, sans ordre du jour. Le congrès confédéral quadriennal de la **CFDT** se tient cette semaine, l'intérêt que la **CFDT** a de vous rencontrer l'a emporté pour cette journée.

Cela fait en effet 8 mois que vous avez pris vos fonctions, vous n'aviez pas eu le loisir de recevoir les organisations représentantes des personnels avant ce CSA ministériel de novembre 2025 où nous avons pu aborder le sujet du budget de ce ministère, et avons pu lors de notre déclaration préalable, vous exposer nos principaux sujets de préoccupation. Ce faisant nous tentions de donner de l'intérêt à cette rencontre formelle puisque les circonstances politiques à l'époque, ont fait que nous avons échangé sur le budget alors que celui-ci était déjà bouclé.

Nous avons évoqué la contraction des moyens, celle des moyens humains et budgétaires, alors même que les impératifs liés aux enjeux environnementaux et climatiques auraient dû conduire à un accroissement des missions du pôle ministériel et, donc, des moyens associés. Nous savions que vous partagiez cette préoccupation.

Notre conclusion de l'époque : la **CFDT** restera force de proposition et vigilante pour défendre les missions publiques, les conditions de travail et les droits des personnels, et défendra sans relâche les intérêts des agents au service de la plus noble des missions, celle de la préservation de notre environnement. La **CFDT** vous accompagnera dans l'action éclairée par la vision stratégique qui est la vôtre, qui doit être le moins dépendant possible d'obstacles purement budgétaires de court terme.

Après ce CSA Ministériel budgétaire inconsistant mais qui avait permis à la **CFDT** de préciser ses inquiétudes à un moment où vous preniez vos fonctions dans des conditions bien particulières, vous avez demandé à vos services de nous convaincre que vous étiez attachée à un dialogue social de qualité.

C'est ainsi que vous aviez signé, ainsi que vos trois ministres dont vous assurez la tutelle, ce courrier qui restera dans les annales du dialogue social dans ce ministère : de bonnes intentions, avec comme fil directeur, et l'importance que vous donniez au dialogue social.

Ce courrier avait fait naître beaucoup d'espoirs en la matière car c'est la première fois que des ministres tenaient à faire connaître par écrit leur attachement à un dialogue social constructif. Vous y aviez inscrit dans le marbre, que vous vouliez, je cite, « identifier des pistes concrètes pour renforcer la prise en compte de [nos] propositions dans l'action ministérielle ».

La **CFDT** avait d'ailleurs répondu par courrier du 17 novembre, saluant vos propositions et vous indiquant que nous avons beaucoup de sujets de préoccupation, et que des échanges réguliers et approfondis directement avec vous, à la hauteur des enjeux qui pèsent sur les personnels et sur le fonctionnement des services, nous paraissent indispensables en ce qu'ils conditionnent, en effet, la qualité du service public rendu par notre pôle ministériel.

Et nous précisons dans notre réponse, que c'était bien dans l'esprit de co-construction, que vous aviez vous-même évoqué dans votre courrier, que nous nous inscrivions pleinement. Il correspond d'ailleurs à l'approche adoptée à la **CFDT** : une concertation exigeante, fondée sur un dialogue loyal, équitable, équilibré, et envisagé dans l'intérêt de l'ensemble des agents, sans opposer une catégorie contre une autre.

Nous ajoutons que c'était également dans cet esprit que nous répondrions toujours favorablement aux propositions de rencontres directes que vous nous proposeriez.

Depuis, plus rien.

Pire, le dialogue social est en perdition dans ce ministère. Vous l'avez entendu ce matin par nos collègues de l'administration centrale. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les agents que nous représentons, que vos services le veuillent ou non. Les questions du sens donné au travail, de reconnaissance, d'organisation du travail, sont au cœur de leur vécu de promoteurs de la défense de l'environnement. Vous l'avez entendu ce matin, Mme la ministre, l'équivalent d'une centaine d'ETP correspondant aux horaires écôtés en administration centrale, oui Mme la Ministre, vos agents sont avant tout soucieux d'assurer leurs missions. Mais il n'y a pas qu'en administration centrale, le constat est identique en services déconcentrés et jusque dans les établissements publics. Partout, les conditions de travail sont dégradées dans un contexte d'exigences toujours grandissantes et d'injonctions contradictoires voire de remise en cause de missions.

De CSA ministériels en formations spécialisées ministérielles compétentes en matière d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail, des projets ficelés pour consultation formelle ou des présentations de documents de statistiques, RSU ou autres, le vécu quotidien des représentants du personnels n'est pas à envier.

Les sujets sur la table se sont égrenés, allant des dispositions statutaires de certains corps et pas d'autres, avec la précision de vos services qu'ils n'ont pas de marge de manœuvre ce que nous sommes enclin à croire puisque toutes décisions sont soumises à l'accord de la Fonction publique ou de Bercy, les sujets liés au conditions de travail et des risques psycho sociaux endurés par les agents, les dossiers d'envergure tels le plan pluriannuel de prévention des risques des métiers de la route, les questions du quasi-statut de l'environnement, la question de l'autonomie des établissements publics, etc, la liste est très longue de dossiers qui soit sont ficelés au moment de leur présentation en instances, soit ne trouvent jamais d'issue satisfaisante.

Vous l'avez dit, sur les opérateurs, dont l'action est régulièrement mise en cause, « on passe notre temps à éviter les coups ». Les premiers à en souffrir, ce sont les agents eux-mêmes. Et quand pour seul remède aux attaques injustifiées, on propose de la réorganisation sans vraie concertation, sans fondement, et de la mise sous tutelle de l'autorité préfectorale, imaginez les réactions, et imaginez-les quand la réforme est menée à la va-vite, avec une procédure précipitée, en déclenchant la mesure d'urgence de saisine du CSA ministériel par exemple, de consultation des instances pour au final garder le projet initial ... Vous l'avez compris, le dossier de l'ADEME mérite d'être reconsidéré, votre projet de création d'une DGE pourrait nous permettre collectivement de revoir la copie et de vraiment sécuriser le devenir des agents de l'ADEME qui ont besoin de stabilité professionnelle pour se consacrer pleinement à leurs missions de préservation de l'environnement.

Et pourtant la **CFDT** avait demandé un accord sur un agenda social qui doit promouvoir :

- une révision de la trajectoire des emplois;
- un véritable plan de reconnaissance des agents, par une approche transversale catégorielle et non corporatiste des parcours professionnels des agents ainsi que des rémunérations et éléments accessoires
- une sécurisation des projets immobiliers et numériques ;
- un renforcement de l'action sociale et de la prévention.

Votre présentation de ce jour montre à nouveau vos préoccupations personnelles en matière de dialogue avec les représentants du personnel que nous sommes. Cela relance nos espoirs d'un vrai dialogue social repartant sur des bases solides et, surtout, saines. Un dialogue à deux voix, des voix qui s'écoutent et se respectent. Si nous avons tant insisté sur l'historique de nos échanges de début de votre prise de fonctions, c'est bien pour éclairer l'avenir : il faut que ce que vous nous affirmiez à l'époque, prenne tout son sens pour ce grand projet dont vous nous avez esquissé les contours, et qui est séduisant a priori par la cohérence qui se dégage du projet, l'intérêt pour le portage des politiques publiques de l'environnement qu'il promet.

A cet égard nous ne pouvons que saluer votre proposition de l'instauration du comité de suivi que vous avez proposé de mettre en place. Si ce comité de suivi doit fonctionner comme celui qui a présidé au projet Arche Sequoia, il sera voué à l'échec et pourrait déboucher sur du contentieux comme c'est le cas pour ce projet de l'administration centrale.

Il faut donc une autre méthode, revenir à vos propositions dans ce courrier signé de nos quatre ministres, pour un dialogue social serein et partagé.

Ce que vous propose aujourd'hui solennellement la **CFDT**, c'est que vous repreniez la main, Mme la ministre, pour nous entendre, entendre par notre voix, celle des agents de votre pôle ministériel, sur ce projet qui vous tient à cœur et qui concerne tous les agents de votre pôle ministériel en ce qu'il porte de relance de l'intérêt porté à leurs missions, qu'elle soient directement affectées par le projet ou qu'elles le soient de manière plus indirecte.

Concrètement, nous souhaitons que les travaux de ce comité de suivi soient placés sous votre autorité.

Si ce projet de réorganisation de l'administration centrale pouvait, par la création de ce comité de suivi, vous permettre de nous entendre et de prendre en compte nos préoccupations, ce serait parfait. Avez-vous un membre de votre cabinet qui sera spécifiquement en charge de s'assurer du bon déroulement des travaux de ce comité de suivi ? on a parlé ce matin de comité de suivi sans ordre du jour, sans compte-rendu, sans visibilité ... Votre conseiller social, pourra vous informer en continu de ce qui se passe, quitte, le cas échéant, à vous dire que tout va bien, pour un dialogue social transparent en tout cas ? Mme la ministre, nous avons noté ce matin l'absence de votre conseiller social. Pour nous c'est inquiétant car sortis de cette salle nous reviendrons dans un quotidien de dialogue social atone contrairement à ce que vous annoncez dans le courrier que vous avez signé avec vos trois collègues ministres du pôle ministériel, auquel nous avons répondu en vous informant de notre pleine volonté de vous accompagner.

Madame la ministre, la **CFDT** restera force de proposition et vigilante pour défendre les missions publiques, les conditions de travail et les droits des personnels, et défendra sans relâche les intérêts des agents au service de la plus noble des missions, celle de la préservation de notre environnement.

La **CFDT** vous accompagnera dans l'action éclairée par la vision stratégique qui est la vôtre, que vous confirmez par le projet que vous nous avez exposé, qui doit être le moins dépendant possible d'obstacles purement budgétaires de court terme. Donnez-vous les moyens de la réussite, donnons-nous collectivement les moyens de cette réussite.

Cette fois, nous comptons sur vous, Madame la ministre.

Je vous remercie.